

LIVRET DE GARANTIE ET D'ENTRETIEN

Vous venez d'acquérir un produit de la marques **Alumin'home, nous vous remercions pour votre achat.**

Voici quelques informations complémentaires sur l'entretien, l'utilisation et les garanties de votre produit (*A conserver pour consultation ultérieure*).

CONDITIONS DE GARANTIE :

Votre produit est garanti contre les défauts de fabrication et les vices cachés.

Elle se limitera à l'envoi de la/les pièces avérées défectueuses, à l'exclusion de la réparation de tout autre préjudice (dont frais de main d'œuvre et déplacement).

PRODUIT	DUREE DE GARANTIE
Main courante en bois	2 ans
Main courante et Accessoires en aluminium	5 ans
Garde-Corps en aluminium	5 ans
Garde-Corps acier/aluminium	5 ans
Plaque PMMA	2 ans

Conditions préalables :

Avant de monter votre produit et pour faire valoir votre garantie, nous vous demandons :

- D'entreposer votre marchandise à l'abri de la pluie, de l'humidité, des rayons du soleil, dans un espace ventilé, sur une surface stable et nivelée. Ces indications sont impératives dans le cas de produits en BOIS.
- De réaliser l'inventaire des pièces en vous aidant de la notice de montage. En cas de manquement de pièces ou d'anomalies, il faudra faire une demande dans un délai de 30 jours maximum suivant la livraison, via le revendeur auprès duquel vous avez acheté le produit
- De lire et respecter attentivement la notice de montage

Conditions d'application :

Pour bénéficier de la garantie votre produit doit :

- Être posé selon la notice fournie avec le produit ou disponible en ligne. Nous recommandons d'effectuer le montage avec des outils neufs, pour ne pas polluer certains matériaux (l'inox par exemple)
- Être entretenu régulièrement. Un nettoyage doit être effectué à la fin du montage. Si votre produit contient un composant en BOIS brut, il doit être verni ou vitrifié avant la pose avec un produit adapté. Si votre produit contient un

composant en inox, celui-ci doit être entretenu au moins une fois par an avec un produit d'entretien spécial inox pour maintenir sa brillance d'origine.

- Être utilisé normalement et conformément à l'usage du produit
- Ne pas avoir subi de modifications.

Facteurs d'exclusion de la garantie :

- Le non-respect des conditions citées ci-dessus,
- La perte ou la casse de toute pièce lors du déballage ou de l'installation, ou consécutive à une mauvaise utilisation,
- Les défauts apparents non signalés avant la mise en œuvre du produit*. Un produit installé est un produit supposé accepté en l'état, sans possibilité de réclamations ultérieures,
- Les détériorations provenant de l'usure ou du vieillissement normal du produit, notamment l'évolution des couleurs (résultant des effets de leur exposition, des intempéries et/ou de l'environnement). Le bois est une matière naturelle. Les différences de couleur et de structure ne doivent pas être considérées comme des défauts, mais comme des caractéristiques du produit naturel du bois.
- Les déformations n'entraînant pas un mauvais fonctionnement du produit,
- Les désordres consécutifs à un événement extérieur, notamment d'ordre climatique, et / ou résultant des cas de force majeure (tels que définis par la Loi et les Tribunaux), y compris incendie, dégâts des eaux, foudre et vitesse du vent anormalement élevée, ainsi que les dommages provoqués par un tiers ou par le fait du client,
- Le manque de soin raisonnable, la négligence, le vandalisme, les impacts avec des objets étrangers, l'usage de la force, le contact avec des abrasifs, l'esthétique, le démontage, la reconstruction ou relocalisation,

* pour les produits en aluminium la caractérisation d'un défaut d'aspect est déterminée suivant les règles de l'ADAL ([Aspect des pièces laquées : recommandations - ADAL \(adal-aluminium.fr\)](http://Aspect%20des%20pi%C3%A7es%20laqu%C3%A9es%20%3A%20recommandations%20-%20ADAL%20(adal-aluminium.fr))) :

De manière générale : Défaut observé à une distance de 1m50 de la pièce, sous un angle de 60° à 90°, pendant une durée de 10 secondes.

Mise en œuvre de la garantie :

Prendre contact avec le revendeur auprès duquel vous avez effectué l'achat avec :

- Votre facture d'achat
- Des photos, aussi bien détails que vue d'ensemble
- L'explication du problème rencontré

CONSEILS D'UTILISATION ET ENTRETIEN :

Conditions préalables :

Le produit doit être posé suivant les préconisations de la notice de pose.

Pour rappel, voici quelques prérequis :

- Un produit endommagé à réception ne doit pas être installé sans accord préalable du fournisseur,
- Les éléments de fixation au sol/au mur ne sont pas fournis, ils doivent être choisis en fonction de la nature de votre sol et de votre mur (un diamètre est recommandé dans la notice suivant le produit),
- Les produits doivent être installés sur un support stable,
- Après l'installation, vérifier le serrage des vis, puis régulièrement une fois par an.

Conseils d'entretien :

Tous les conseils d'entretien pour l'aluminium sur : [Comment entretenir l'aluminium thermolaqué ? - ADAL \(adal-aluminium.fr\)](http://Comment-entretenir-l-aluminium-thermolaque-ADAL-adal-aluminium.fr)

Fréquence de nettoyage	Entretien courant
La fréquence du nettoyage dépend de l'environnement, du type de peinture et des concentrations de salissure sur la surface. Plus le nettoyage est fréquent, plus il est facile et économique.  Zone à forte fréquentation et à forte sollicitation (entrée d'immeuble, devanture de magasin) Nettoyage fréquent (tous les 3 à 6 mois)  Zone urbaine, industrielle, marine Nettoyage semestriel  Zone rurale ou urbaine peu dense Nettoyage annuel <i>Attention : Le nettoyage des parties non lavées naturellement par les eaux de pluie doit s'effectuer plus fréquemment que celui des surfaces exposées</i>	 Lavage à l'eau additionnée d'un détergent doux (pH compris entre 5 et 8) Rinçage soigné à l'eau claire Essuyage avec un chiffon doux, non abrasif et absorbant  Éponge douce Chiffon doux en matière non abrasive (ouate, coton, non tissé, non pelucheux) de couleur blanche exclusivement  Éponge abrasive Paille de fer Chiffon de couleur  Ne pas agresser, abraser, rayer, décolorer ou colorer la couche de peinture <i>Ne pas laisser de zone de rétention ou d'orifice de drainage bouché</i>

 Produits recommandés	
• Nettoyants domestiques ou industriels à pH neutre	• Produits à vitres et produits vaisselle à pH neutre

 Produits déconseillés	
• Acides : acétique (vinaigre), chlorhydrique, nitrique, sulfurique • Bases : lessive de soude, eau de Javel, ammoniaque • Oxydants : eau oxygénée • Solvants organiques : - Acétone et dérivés (dissolvants) - Alcools (ménager, à brûler, médical), isopropanol - Essence et autres distillats du pétrole : White Spirit, gasoil, essence	- Nettoyants mastic et dégoudronnant (acétate de méthyléthyle) - Produits anti-graffiti : solvants tels que dérivés du propylène glycol ou de l'essence de térébenthine et leurs mélanges - Nettoyants d'atelier pour l'aluminium ou le PVC : tensio-actifs et alcool • Poudres et crèmes à récurer : polish pour rénovation automobile ou pour rénovation du thermolaquage

Entretien du bois BRUT : Avant la pose, appliquer 2 couches de vernis/vitrificateur/peinture/lasure afin de protéger le bois. Ce traitement devra être effectué tous les 3 ans.

Entretien du bois VERNIS : Effectuer un nettoyage avec un chiffon doux, à renouveler selon la fréquence d'utilisation.

Entretien de l'INOX : Effectuer un nettoyage au moins une fois par an avec un produit de nettoyage spécial inox pour que l'inox garde sa brillance d'origine.

Entretien du PMMA : Effectuer un nettoyage avec de l'eau savonneuse et un chiffon doux.